

mission à l'appui de la demande de MM. Therrien & Gareau, à l'effet de faire enlever la terre qu'il y a en dehors de la ligne, du côté Ouest de l'avenue Papineau, à partir de la rue DeMontigny jusqu'à la rue Logan.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

2.—M. l'échevin M. Martin se plaint de l'état déplorable de la chaussée du chemin rapineau.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit supplémentaire de \$25,000 pour le macadamisage des rues.

3.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande que l'on pave, d'une manière permanente, la rue Dorchester, à partir de la rue Visitation jusqu'à l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$11,000 soit affecté au pavage, d'une manière permanente, de la rue Dorchester, à partir de la rue Visitation jusqu'à l'avenue Papineau.

4.—M. l'échevin Giroux demande à l'inspecteur de la Ville s'il est vrai que les travaux ont été suspendus ou doivent être suspendus à cause du manque de pierre de bordure?

L'inspecteur de la Ville répond dans l'affirmative.

M. E. Latreille, de la raison sociale Latreille & Frère qui a obtenu l'adjudication de la pierre de bordure, explique à la Commission la cause du retard apporté à la livraison de ladite pierre.

M. l'échevin Giroux demande à M. E. Latreille combien de pieds de pierre de bordure il peut fournir par jour?

M. E. Latreille déclare à la Commission qu'il peut fournir pas moins de 400 à 500 pieds de pierre par jour.

Et un débat s'engageant.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si la Commission a le droit d'acheter d'autres fournisseurs la pierre de bordure pour un montant n'excédant pas \$1,000, attendu que les entrepreneurs qui ont obtenu cette adjudication ne peuvent fournir la quantité requise par la Commission.

5.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$8,062 soit affecté au pavage, d'une manière permanente, de la rue Guy, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Burnside.

6.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimatif pour le parachèvement du macadamisage de l'avenue du Parc et la pose de la pierre de bordure de chaque côté de ladite avenue, à partir de la partie complétée l'an dernier jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

7.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un état estimatif du coût du pavage, d'une manière permanente, de la rue Richmond, à partir de la rue Trudel jusqu'à la rue St-Jacques.

8.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à se servir de la machine Harris pour le creusage dans la construction des égouts, s'il le juge plus avantageux et plus économique pour la Ville. (M. l'échevin O'Connell dissident).

9.—*Résolu:* Que MM. A.-J. Frigon et F. Dansereau soient nommés pour remplir les positions vacantes de contre-maîtres en chef pour la division Nord et la division Est de la Ville de Montréal; M. Frigon avec un salaire de \$1,500 par année y compris l'entretien d'un cheval, et M. Dansereau avec un salaire de \$1,200 par année. Ces nominations ne devront prendre effet que le 1er août 1907. Et à partir du 1er août jusqu'à nouvel ordre, M. Frigon remplira temporairement la position de feu M. Rousseau pour tous les travaux à l'extérieur et M. Dansereau aura temporairement l'entière surveillance de tous les ateliers de l'avenue DeLorimier.

Il est aussi

Résolu: Que MM. A.-H. Laverdure et H. Colletterie soient nommés contre-maîtres divisionnaires, et que leur nomination prenne effet le 1er août 1907.

REQUETES, ETC.

10.—De la banque Molson, demandant la permission de maintenir la marquise construite au-dessus du trottoir en face du No 127 rue Stanley.

support the application of Messrs. Therrien & Gareau, asking that the earth outside of the line, west side of Papineau avenue, from DeMontigny to Logan streets, be removed.

Referred to the City surveyor for a report.

2.—Ald. Martin complained of the bad condition of the roadway on Papineau road.

Resolved: That a report be made to Council asking that an additional appropriation of \$25,000 be voted for the macadamizing of streets.

3.—Ald. Laviolette appeared before the Committee and asked that Dorchester street, from Visitation street to Papineau avenue, be permanently paved.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that a supplementary appropriation of \$11,000 be voted for the permanent paving of Dorchester street, from Visitation street to Papineau avenue.

4.—Ald. Giroux asked the City surveyor whether it was true that work had been suspended, or was about to be stopped, for want of curbstone?

The City surveyor answered in the affirmative.

Mr. E. Latreille, of the firm of Latreille & Bros, who was awarded the contract for the curbstone, explained the cause of the delay in the delivery of said stone.

Ald. Giroux asked Mr. Latreille how many feet of curbstone he could supply per day?

Mr. E. Latreille stated he could supply 400 to 500 feet of stone per day.

And a debate arising.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the Law Department be asked to give an opinion as to whether the Committee had the right to purchase from other firms, curbstone to an amount not exceeding \$1,000, in view of the fact that the contractors who have been awarded the contract, cannot supply the quantity required by the Committee.

5.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$8,062 be voted for the permanent paving of Guy street, from Ste. Catherine to Burnside streets.

6.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare an estimate for the completion of the macadam of Park avenue, and for the laying of curbstone on both sides of said avenue, from the portion completed last year up to Mount Royal avenue.

7.—On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare an estimate of the cost of paving Richmond street with permanent pavings, from Trudel to St. James streets.

8.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to use the Harris Machine for excavation work when laying sewers, if he deems it more advantageous and more economical for the City. (Ald. O'Connell dissenting).

9.—*Resolved:* That Messrs. A. J. Frigon and F. Dansereau be appointed to fill the vacant positions of chief foremen for the Northern and Western divisions of Montreal; Mr. Frigon to be paid a salary of \$1,500 per annum, horse-keep included, and Mr. Dansereau a salary of \$1,200 per annum. The said appointments to take effect on the 1st of August 1907. And, from the 1st of August until further orders, Mr. Frigon will temporarily fill the position of the late Mr. Rousseau for all exterior works, and Mr. Dansereau will have complete supervision of all the DeLorimier avenue shops.

It was also

Resolved: That Messrs. A. H. Laverdure, and H. Colletterie, be appointed section foremen, and that their appointment take effect on the 1st of August 1907.

PETITIONS, ETC.

10.—From the Molsons Bank, asking permission to maintain the portico built over the sidewalk in front of No. 127 Stanley street.